



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le jeudi 16 avril, à 18 h 30, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Claudia Bégin	Enseignante
Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Monsieur Hubert Corriveau	Parent et représentant au comité de parents
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Émilie Jacques	Parent
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Marie-Pier Smith	Technicienne au service de garde
Madame Véronique Vanier	Enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Josée Dufresne	Directrice
Madame Hanane El Garnaoui	Parent substitut

ABSENCE :

Madame Kim Létourneau	Parent substitut
Madame Carole Tremblay	Parent substitut
Madame Chantal Delorme	Enseignante substitut
Madame Katie Gagnon	Enseignante substitut

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h33.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Gwendoline Coquet, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ-25-26-31

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 5 février

Il est proposé par Claudia Bégin, secondé par Mathieu Martel, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 5 février tel que présenté.

CÉ-25-26-32

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal du 5 février (prix du traiteur et sortie à Qc.)

Au point 6.4.6. Sortie à Québec : Il y aura un ajustement du montant facturé aux parents à la suite d'une hausse du prix du transport dû à la hausse du prix du carburant des dernières semaines. Les parents seront chargés 71.47\$ au lieu de 68.06\$. Ce montant respecte tout de même le barème de prix qui était indiqué sur le sondage aux parents.

Au point 6.4.7. Service de traiteur 2026-2027 : Les prix pour l'année scolaire 2026-2027 ont augmenté de 0.20\$. Le repas régulier coûtera donc 7.25\$ au lieu de 7.05\$.

5. Parole au public

Aucun public.

6. ÉTUDE DE DOSSIERS

POINTS STATUAIRES

6.1 Fonds à destination spéciale (l'appel d'offre régionalisé, FDS intérêt, autorisation des dépenses pour la kermesse)

Plusieurs soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre régionalisé pour le projet d'ombrage. Paysages Charbonneau inc. était le plus bas soumissionnaire avec un coût de 51 274.64\$. Le contrat lui a donc été octroyé. Les travaux devraient débuter vers le 4 août, et se terminer dans un délai d'environ 5 jours.

Étant donné que le coût est moins élevé que prévu, les membres se questionnent à savoir s'il serait possible de mettre des arbres plus matures et quel serait le coût supplémentaire. Josée Dufresne questionnera les ressources matérielles pour avoir l'information mais nous ne voulons pas rouvrir l'appel d'offre ou retarder les travaux pour cela.

Il serait pertinent de revoir les intérêts des élèves pour la seconde phase de l'embellissement de la cour.

Josée Dufresne informe les membres qu'un montant de 228.35\$ a été débité du FDSRELIQ afin de venir en aide à une famille de l'école.

Il est proposé par Claudia Bégin, secondé par Hubert Corriveau, d'approuver la dépense de 228.35\$ du projet FDSRELIQ.

CÉ-25-26-33

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Il y a un solde de 305.94\$ au budget du conseil d'établissement. Nous écoulerons ce budget en achetant un buffet de Chez Ludy. À noter qu'il y a des allergies aux mangues et aux pistaches.

Il est proposé par Claudia Bégin, secondé par Émilie Jacques, d'approuver l'achat d'un buffet de Chez Ludy au montant maximal de 305.94\$ avec les sommes allouées pour le conseil d'établissement.

CÉ-25-26-34 La proposition est approuvée à l'unanimité.

L'école assistera au spectacle La Magie de la Chimie à l'école le 17 juin prochain. Un montant de 1 100.00\$ sera payé du FDSMARCHE et la balance, soit 1 142.01\$, sera payée par le budget de l'école.

Il est proposé par Annick Bernier, secondé par Mathieu Martel, d'approuver la dépense de 1 100.00\$ du projet FDSMARCHE pour le spectacle de la magie.

CÉ-25-26-35 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Des petits pots de crème glacée Coaticook seront offerts à chaque élève lors de la kermesse le 23 juin. Le coût est de 148.32\$ et sera débité du FDSMARCHE.

Il y aura également des salades de fruits qui seront payées par le budget de l'aide alimentaire.

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Véronique Vanier, d'approuver la dépense de 148.32\$ du projet FDSMARCHE pour la crème glacée.

CÉ-25-26-36 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Étant donné le succès de l'année dernière, nous souhaitons renouveler l'offre de service de Mlle Dorothy pour les 3 maquilleuses à la kermesse du 23 juin. Le coût pour cette année est de 910.00\$

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Annick Bernier, d'approuver la dépense de 910.00\$ du projet FDSMARCHE.

CÉ-25-26-37 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le comité de la kermesse désire ajouter un atelier de jonglerie et d'équilibre à la célébration. Tout le matériel nécessaire est fourni par le prestataire. Le coût est de 575.00\$ plus taxes.

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Émilie Jacques, d'approuver la dépense de 575.00\$ plus taxes du projet FDSMARCHE.

CÉ-25-26-38 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Les fonds à destination spécial ont généré des intérêts de 1 359.00\$. Il est demandé de déposer cette somme au projet FDSMARCHE afin de payer des frais pour la fête de la rentrée.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver le transfert des intérêts de 1 359.00\$ vers FDSMARCHE.

CÉ-25-26-39 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Étant donné la grande popularité des jeux gonflables à la fête de la rentrée, l'école désire renouveler le contrat avec la compagnie Fiesta jeux gonflables inc. La location de la glissade d'eau, du canon à mousse, de la zone sports 3 en 1 et du jeu de lancer de la hache serait d'un montant de 2 589.81\$.

L'équipe ne désire pas offrir des hot-dogs aux élèves cette année. Il y a eu beaucoup de gaspillage. Les membres suggèrent de regarder pour offrir de la slush. Véronique et Marie-Pier vérifieront auprès de leur contact respectif afin d'avoir une soumission. Elles la feront suivre à Josée Dufresne.

Il est proposé par Claudia Bégin, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver la dépense de 2 589.81\$ du projet FDSMARCHE.

CÉ-25-26-40 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2 Suivi du projet éducatif (sondage aux élèves et résultats de la 2e étape)

Le sondage a été présenté à l'assemblée générale la semaine dernière. Le but du sondage est de recueillir la perception de ce que les élèves vivent, voient et entendent à l'école. Les membres du comité SCP visiteront chacune des classes afin que chaque élève réponde aux questions.

Les enseignants ont rencontré des conseillers pédagogiques pour revoir à la baisse leurs attentes en situation d'évaluation afin de se conformer aux attentes du ministère, entre autres.

7. DÉCISION

7.1 Liste des effets scolaires (approuver)

Quelques petites modifications ont été faites aux listes mais rien de majeur.

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Hubert Corriveau, d'approuver les listes d'effets scolaires telles que présentées.

CÉ-25-26-41 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.2 Allocations ministérielles dédiées (adoption)

Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2025-2026 | Adoption

Les règles budgétaires de l'année scolaire 2025-2026 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) demande que le conseil d'établissement confirme que les mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Sous recommandation du comité de répartition de ressources, certaines allocations dédiées ou protégées ont été regroupées afin d'être utilisées au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette confirmation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mathieu Martel, il est résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement confirme que les mesures ont été reçues et prévues dans le cadre du budget de l'établissement.

CÉ-25-26-42

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3 Planification des compétences personnelles et sociales (approuver)

Le document a été élaboré tout d'abord par le comité SCP pour ensuite être présenté aux niveaux puis aux cycles afin que tous puissent en prendre connaissance et apporter les modifications désirées.

Nous sommes présentement à la première année d'implantation. Certaines idées reçues sont en suspens afin d'éventuellement en revoir la pertinence.

L'équipe école désire garder un fil conducteur entre les niveaux. Certaines activités sont faites en jumelant des élèves plus jeunes avec des élèves plus vieux afin de créer une collaboration entre eux.

Les filles et les garçons sont parfois séparés lors d'enseignements de compétences afin de cibler précisément un sujet se rapportant principalement à un de ces deux groupes.

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Jérémie Chevalier, d'approuver la planification des compétences personnelles et sociales telle que présentée.

CÉ-25-26-43

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.4 Budget aide aux parents (2 conférences et achats avec le restant)

Le budget d'aide aux parents a un solde de 2 000.00 \$. L'école aimerait se joindre aux écoles du secteur Chambly et Carignan afin d'offrir une conférence aux parents de Stéphane Paradis au coût de 500.00\$. Le 1 500.00\$ restant serait transféré dans la mesure de lecture à l'école afin d'acheter des livres de bibliothèque.

Il est proposé par Émilie Jacques, secondé par Annick Bernier, d'approuver les dépenses du budget aide aux parents telles que présentées.

CÉ-25-26-44 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.5 Frais chargés aux parents : fête des finissants

Par les années passées, les parents des finissants apportaient plusieurs plats préparés et des sucreries afin de célébrer la fin du primaire. Malheureusement, il y avait beaucoup trop de restants et de gaspillage. Afin de contrer ce problème et d'alléger la préparation de cette matinée pour les enseignantes, les enseignantes souhaitent plutôt charger un montant de 5.00\$ par élève. Elles feront l'achat de la nourriture tout en s'assurant d'avoir une belle variété pour les élèves.

Il est proposé par Annick Bernier, secondé par Mathieu Martel, d'approuver les frais chargés aux parents de 5.00\$ pour la fête des finissants.

CÉ-25-26-45 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8. DISCUSSION ET CONSULTATION

8.1 Rencontre au prochain CÉ (repas)

Un buffet de chez Ludy sera offert aux membres lors de la rencontre du 21 mai. On demande aux membres d'arriver à 18h00 afin de pouvoir savourer ce repas et échanger entre eux avant la rencontre.

9. INFORMATION

9.1 Collation santé (24 mars)

Des salades de fruits ont été offertes à tous les élèves le 24 mars. Les élèves et le personnel ont pu déguster un grand nombre de fruits dont certains exotiques (caramboles, fruits du dragon,...).

9.2 Activités récompenses SCP

La cachette dans l'école a fait fureur encore cette année. Toutefois, la bataille des bas a été moins populaire pour les élèves de 5^e et 6^e année. Il faudrait considérer faire cette activité une année sur deux. En mai, les élèves pourront participer au Katag, une activité supervisée avec des épées en mousse. Ce sera une première à l'école.

9.3 Cérémonie des finissants

Le 22 juin prochain aura lieu la cérémonie des finissants au gymnase de l'école. Les parents de ces élèves sont invités à y assister.

Le 23 juin aura lieu la kermesse en avant-midi et la journée se clôturera par la haie d'honneur à la fin des classes. Les parents des finissants pourront y participer.

Les photos des finissants ont été reçues par les parents et elles sont magnifiques. Les enseignantes ont reçu toutes les pauses en version numérique afin de pouvoir en inclure dans l'album de finissants.

9.4 Activités à venir (mois de l'activité physique)

L'école participera au Défi des cubes énergie en mai. Tous les mardis et mercredis, il y aura des activités spéciales afin de faire bouger les élèves d'avantage. Il y aura une activité à roulettes, une compétition amicale de badminton élèves contre enseignants, un circuit de pauses actives, un concours de grande corde à sauter et bien plus encore.

10. Parole au comité de parents

Le comité des parents s'est penché sur la question concernant les lacunes du transport scolaire. Aucune réponse claire n'a été fournie, seulement que la technologie est déjà en place afin de suivre les autobus en temps réel. On suggère de faire une plainte à chaque fois qu'un retard survient.

Les frais reliés au transport sont de plus en plus chers. La solution proposée est de charger 190\$ aux parents qui détiennent une adresse secondaire, ce qui représente environ 1400 élèves au CSSP. Il est à savoir que la loi n'oblige pas d'offrir le service de transport à une adresse secondaire. Le comité de parents a refusé cette solution. La conséquence à ce refus sera connue lors d'une prochaine rencontre, mais il pourrait en résulter un arrêt de service complet aux adresses secondaires.

La Fédération des comités de parents offre une conférence à tous les parents le 6 mai prochain sous le thème « Tout commence à l'intérieur ».

Pour souligner la semaine de l'autorité parentale, l'école peut soumettre la candidature de parents bénévoles qui se sont démarqués par leur implication au sein de l'école. Nous avons jusqu'au 30 avril pour le faire. Les membres désirent remettre ce prix à ces parents : Jérémie Chevalier, Gwendoline Coquet, Hubert Corriveau, Jessica Papillon et Josée Roy.

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Émilie Jacques, d'approuver la participation de l'école à cette reconnaissance envers les parents de l'école.

CÉ-25-26-45

La proposition est approuvée à l'unanimité.

11. Parole à l'OPP

En mars dernier, l'OPP, en collaboration avec Madame Valérie, enseignante en musique, a complété une demande de subvention afin de recevoir des ARA pour l'école. Ces instruments peuvent être utilisés par tous les niveaux scolaires. Les réponses seront rendues par Postes Canada en juillet ou en août.

L'OPP se mobilisera afin de faire la corvée printanière dans les plates-bandes de l'école. Marie-Pier propose de jumeler les élèves du service de garde à cette tâche.

12. Varia

La date pour les photos scolaires a été confirmée par la compagnie. Elles auront lieu le 7 octobre.

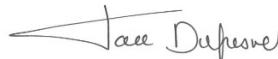
13. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 21 mai, à 18h00, à l'école du Parchemin. À 20h55, il est proposé par Jérémie Chevalier, secondé par Julie Côté, de lever la présente séance.

CE-25-26-47

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jérémie Chevalier, Président



Josée Dufresne, Directrice

Date